



## **L'ADHESION TURQUE ET L'UNION EUROPEENNE : UNE APPROCHE CONSTRUCTIVISTE\***

*Hatice Rumeysa DURSUN\*\**

### **ABSTRACT**

La question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE) a suscité plusieurs débats. Un tel élargissement de l'Union est considéré comme inacceptable par certains européens, notamment par l'opinion publique française, l'Autriche, etc. Si bien que cette question est devenue un enjeu politique dans des campagnes électorales de certains politiciens européens, tel que Sarkozy qui a défendu ardemment, dans le cadre de sa campagne électorale, la position de ne pas admettre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Alors, une certaine hostilité à l'égard de l'adhésion turque est présente dans l'opinion publique et les médias européens en général. Malgré la volonté et les efforts faits par la Turquie, les pays de l'UE demeurent encore assez réticents en ce qui concerne l'adhésion turque. Accepter un pays qui a une population majoritairement musulmane dans l'Union implique de répondre à une autre question reliée à l'identité européenne : Ou est l'Europe ? C'est ainsi que certains citoyens des pays de l'UE perçoivent l'adhésion de la Turquie comme une menace à leurs valeurs et traditions chrétiennes. La Turquie est perçue par la plupart des Européens comme un pays porteur de l'héritage de l'Empire Ottoman. Dans cette optique, l'image de l'Empire Ottoman représente les luttes militaires, de domination territoriale ainsi qu'une suprématie politique, diplomatique et sociale qui a maintenu le contrôle du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Anatolie pendant des siècles aux yeux des Européens. Ces développements démontrent l'importance d'aborder la question de l'adhésion turque avec une vision et une conception plus approfondies. En effet, l'adhésion turque pose des questions reliées à l'identité européenne Cet article analyse l'adhésion de la Turquie à l'UE selon l'approche constructiviste.

**Mots Clés :** Union européenne, adhésion turque, approche constructiviste, identité.

---

\*Bu makale Crosscheck sistemi tarafından taranmış ve bu sistem sonuçlarına göre orijinal bir makale olduğu tespit edilmiştir.

\*\* Marmara Üniversitesi Din Sosyolojisi Doktora Öğrencisi, E-mail: hr-montreal@hotmail.com

## **TÜRKİYE’NİN ÜYELİĞİ VE AVRUPA BİRLİĞİ: KONSTRÜKTİVİST BİR YAKLAŞIM**

### **ÖZET**

Türkiye'nin Avrupa Birliği (AB)'ne üyeliği pek çok tartışmayı beraberinde getirmiştir. AB'nin bu şekilde genişlemesi gibi özellikle Fransız ve Avusturya kamuoyunda olmak üzere bazı Avrupalılar tarafından kabul edilemez olarak değerlendirilmiştir. Öyleki, bu konu bazı Avrupalı siyasetçilerin seçim kampanyalarında siyasi bir koz olarak kullanılmıştır. Örneğin Sarkozy kendi seçim kampanyasında Türkiye'nin AB'ye kabul edilmeyeceğini büyük bir kararlılıkla savunmuştu. Dolayısıyla Türkiye'nin AB'ye üyeliği konusunda Avrupa kamuoyunda ve medyasında belli bir olumsuz yaklaşımın bulunduğu görülmektedir. Türkiye'nin isteğine ve gösterdiği çabalara rağmen, AB ülkeleri Türkiye'nin adaylığı konusunda çekincelerini sürdürmektedir. Çoğunluğu müslüman bir nüfusa sahip bir ülkeyi AB'ye kabul etmek demek, Avrupa'nın kimliği ile ilgili bir soruya da cevap vermeyi gerektirmektedir : Avrupa neresidir? Böylelikle bazı AB üyesi ülkelerin vatandaşları Türkiye'nin adaylığını kendi Hristiyan değerlerine ve geleneklerine bir tehdit olarak algılamaktadır. Türkiye Avrupalıların çoğu tarafından Osmanlı İmparatorluğu'nun mirasının taşıyıcısı olarak algılanmaktadır. Bu bakış açısına göre, Osmanlı İmparatorluğu'nun imajı Avrupalıların gözünde askeri ve toprak hakimiyeti ile ilgili mücadeleleri ve yüz yıllar boyunca Ortadoğu, Kuzey Afrika ve Anadolu'nun kontrolünü elinde bulunduran siyasi, diplomatik ve sosyal bir üstünlüğü temsil etmektedir. Bu gelişmeler, Türkiye'nin AB üyeliğini daha derin bir vizyon ve kavrama ile ele alınmasının önemini göstermektedir. Esasen, Türkiye'nin AB üyeliği Avrupa'nın kimliği ile ilgili soruları gündeme yeniden getirmektedir. Bu makalede Türkiye'nin AB üyeliğini AB açısından konstrüktivist yaklaşıma göre analiz edilecektir.

**Anahtar Kelimeler:** Avrupa Birliği, Türkiye'nin üyeliği, konstrüktivist yaklaşım, kimlik.

## **ACCESSION OF TURKEY TO THE EUROPEAN UNION: A CONSTRUCTIVIST APPROCH**

### **STRUCTURED ABSTRACT**

The question of the accession of Turkey to the European Union (EU) has sparked several debates. Such enlargement is considered unacceptable by some Europeans, especially the French public opinion, Austria, etc. So that this issue has become a political issue in election campaigns of some European politicians such as Sarkozy who championed as part of his election campaign, the position of not accepting the accession of Turkey to the European Union. So some hostility towards Turkish membership is present in the public and european media in general. Despite the commitment and efforts made by Turkey, the EU countries are still quite reluctant regarding Turkish

### **Turkish Studies**

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic  
Volume 10/2 Winter 2015*



accession. Accept a country with a predominantly Muslim population in the EU involves answering another question related to European identity: Where is Europe? Thus, some citizens of EU countries perceive the accession of Turkey as a threat to their values and Christian traditions. Turkey has been perceived by the majority of Europeans a heritage of Ottoman Empire. In this perspective, Ottoman Empire represent an image of military and territorial domination struggle and a political, diplomatical and social superiority which has maintained the control of the Middle-East, the North Africa and Anatolia over the centuries. These developments demonstrate the importance of addressing the issue of Turkish membership with a vision and a more detailed design. In fact, Turkish accession to EU asks questions concerning European identity.

This article analyzes the accession of Turkey to the EU according to the constructivist approach. According to this approach, the reality is socially constructed. Constructivists seek to understand the meaning of international relations. To do this, they interpret "the meaning and significance that actors ascribe collective situations in which they find themselves." Thus, constructivism emphasizes the role of standards, cultural values and representational practices in international relations. Representational practices are intersubjective images of the world and define the relationships among subjects and objects. Moreover, according to constructivism, each state has an identity and it is the key to understanding the behavior of states. Identity is an important factor in analyzing states for at least two reasons. first because actors give themselves an identity and secondly because of the identities they attribute to others. According to the constructivist approach, identity is understood as a "continuous process (inter-subjective and contested) perceived by the agents themselves, a triple collective image: self, self in relation to its environment, and the difference between self and other agents. "

In light of this theoretical framework, we will try to find a number of political, economic, geographic, cultural, demographic, etc. factors which shape the debate on Turkish accession to the EU. In this context, the geographical argument is often advanced in order to block the accession of Turkey to the EU. Indeed, opponents of Turkish accession countries, claim that Turkey is not a European country, with 95% of the territory of Turkey and its capital are in Asia Minor. Our analysis demonstrates that the accession of Turkey to the EU is a subject that lends itself to many challenges particularly in the countries of the Union. European officials and politicians have sought to construct a certain identity of Turkey according to their values and perceptions. This allows us to understand why the process of Turkey's negotiations differs from those of previous candidate in several areas. Despite its interest in the European project and its efforts to meet the requirements of the EU, Turkey is still not a member country.

The Judeo-Christian culture of Europe affirmed repeatedly by Europeans excludes Turkey, which has a predominantly Muslim population. Also, the geographical position of Turkey is presented as a natural barrier to the accession. However, this argument seems to be intersubjective and aims to establish the East European borders. Indeed, this argument ignores not only the presence of the Ottomans for

### **Turkish Studies**

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic  
Volume 10/2 Winter 2015*



almost six centuries in Europe and also his deep ties with European nations. This complex picture pretty much sums up how the EU has built a certain identity of Turkey, which is an obstacle on many levels to the accession. Our analysis shows how these ideas or ideational structures were built rhetorically. Finally, it was recommended that the EU make a privileged partnership with Turkey. Considering that such a partnership would be a way to change ideas and perceptions of Europeans through an economic, cultural and political cooperation and to turn hostility into tolerance and understanding of the candidate countries. In fact, cultural interaction and mutual tolerance between Turkey and the EU would have important assets to build a more democratic and inclusive European identity.

**Key Words :** European Union, Turkish accession, constructivist approach, identity.

### *Introduction*

Suite à la publication du rapport annuel d'évaluation de la Commission européenne sur les progrès réalisés par la Turquie en vue d'adhésion à l'Union, les négociations d'adhésion avec la Turquie ont été suspendues. Un autre rapport de la commission des affaires étrangères du Parlement européen dénonçait, début septembre 2006, les « progrès insuffisants » concernant l'état des droits des minorités<sup>1</sup>. Ce qui explique d'ailleurs, pourquoi dans leur majorité, les Turcs sont plus eurosceptiques que jamais depuis la publication de ces rapports et convaincus que leur pays n'entrera jamais dans l'UE<sup>2</sup>.

On analysera l'adhésion de la Turquie à l'Union, sous l'approche constructiviste. Selon cette approche, **la réalité est une construction sociale**. Les constructivistes cherchent à comprendre le sens des relations internationales. Pour ce faire, ils interprètent « **le sens et la signification que les acteurs attribuent aux situations collectives dans lesquelles ils se trouvent** » (Macleod, O'mera, 2007, p. 181). Ainsi, le constructivisme met l'accent sur le rôle des normes, des valeurs culturelles et des *pratiques représentationnelles* dans les relations internationales. **Les pratiques représentationnelles sont des images intersubjectives du monde** et définissent les relations parmi les sujets et les objets et ainsi, ils dotent les sujets d'intérêts particuliers (Macleod, O'mera, 2007, p. 181).

On considère que ces *structures idéationnelles* sont *intersubjectives*. Les *structures idéationnelles* consistent aux normes, aux valeurs culturelles, aux pratiques représentationnelles qui façonnent les la forme et le fond des relations internationales (Macleod, O'mera, 2007, p. 181). L'intersubjectivité renvoie « aux structures de sens que les agents mettent eux-mêmes en place en constituant et en reconstituant le monde social » (Macleod, Dufault, Dufour, 2004, p. 32). Ces structures sont des significations et les compréhensions qu'on partage et qui sont ancrées socialement (Macleod, O'mera, 2007, p. 181). Klotz considère l'intersubjectivité comme des idées, des normes qui façonnent le sens qui forme les identités et les actions des acteurs<sup>3</sup>.

Les constructivistes mettent l'accent sur les « **actes de langage** ». Onuf défend que « **l'acte de parler sous une forme qui pousse quelqu'un d'autre à agir** » (Macleod, O'mera, 2007, p. 186).»

<sup>1</sup> Marc Semo, « Turquie-Europe: le désamour », *Politique internationale*, n°113, Automne 2006, [En ligne] [http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id\\_revue=113&id=586&content=synopsis](http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=113&id=586&content=synopsis) (page consultée: 19. 10. 2007).

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> *Idem.*

### **Turkish Studies**

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic*  
Volume 10/2 Winter 2015



En effet, si des agents particuliers utilisent des actes de langage particuliers fréquemment, les autres agents finiront par percevoir cela comme signifiant.

En ce qui concerne les interactions entre les États, les constructivistes analysent les formes de représentations et d'intersubjectivité dans la politique étrangère. Ainsi, certains constructivistes, comme Kubalkova, cherchent à savoir **qui sont les États, ce qu'ils font** (Macleod, O'mera, 2007, p. 191). Tandis que d'autres analysent les normes et les structures idéationnelles qui façonnent les interactions et le comportement des États. En identifiant les agents dans ces structures, ils analysent leurs interactions avec les structures idéationnelles. Ils s'intéressent également aux modalités de changement. Dans ce contexte, la **co-constitution** est un processus continu d'interactions entre les agents et la structure dans lequel les actions des agents les significations partagées façonnent le comportement des agents (Macleod, O'mera, 2007, p. 205). En même temps, les comportements des agents modifient ou transforment cette structure.

De plus, selon le constructivisme, chaque État a une **identité** et celle-ci est la clé qui permet de comprendre le comportement des États. L'identité est importante de deux façons- premièrement en raison des identités que les acteurs s'attribuent et deuxièmement en raison des identités qu'ils attribuent aux autres acteurs. En effet, selon l'approche constructiviste, **l'identité est comprise comme un « processus continu (intersubjectif et contesté) de définition, par les agents eux-mêmes, d'une triple image collective : de soi, de soi en relation avec son environnement, et de la différence entre soi et les autres agents<sup>4</sup> »**.

À la lumière de ce cadre théorique, on tentera de connaître plusieurs facteurs politiques, économiques, géographiques, culturelles, démographiques, etc. qui contribuent à façonner ce débat. Dans ce contexte, l'argument géographique est souvent avancé pour bloquer l'adhésion de la Turquie à l'Union. En effet, les pays opposants à l'adhésion turque, prétendent que la Turquie n'est pas un pays européen, puisque 95 % du territoire de la Turquie et sa capitale se trouvent en Asie mineure.

D'ailleurs, la taille démographique de la Turquie suscite les inquiétudes des Européens, puisque, ce pays avec une population près de 70 millions deviendrait un des pays les plus influents du Parlement européen. Au plan culturel, les opposants défendent que la Turquie a une population majoritairement musulmane et l'adhésion de ce pays pourrait dénaturer l'identité européenne. Au plan politique, il est défendu que la Turquie ne satisfait pas les critères politiques de l'Union et ce, pour plusieurs raisons. Ce pays est très surtout accusé de maltraiter sa minorité kurde<sup>5</sup>. Il faut souligner que cet argument est encore avancé par les responsables européens malgré les sérieux efforts du gouvernement turc en vue d'assurer les droits de la population kurde qui vit, majoritairement dans le sud-est de ce pays.

La situation économique de la Turquie a été à la source de plusieurs débats concernant l'adhésion turque. En fait, la Turquie, vue comme pays en développement avec un secteur agricole qui est encore peu productif, a besoin des réformes structurelles qui peuvent coûter cher aux pays de l'Union. En plus, il existe une inquiétude des Européens que l'adhésion turque provoque l'arrivée des masses de chômeurs turcs aux pays européens. Ceci pourrait déstabiliser l'économie de l'Europe. Ainsi dans le cadre de cet article on défend la thèse suivante : L'UE considère la Turquie comme un pays et une culture qui ne partagent pas les valeurs et les caractéristiques reliées à l'identité européenne. Cet article comporte trois sections : La première section analyse le

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> Commission européenne, *Elargissement, Turquie-Profil politique*, [En ligne] [http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political\\_profile\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political_profile_fr.htm) (page consultée : 25. 10. 2007).

rôle de l'UE concernant l'adhésion turque. La deuxième section analyse des débats selon l'approche constructiviste. La troisième section fait la conclusion de l'analyse.

### ***Rôle de l'UE concernant l'adhésion turque***

L'adhésion de la Turquie à l'UE qui continue d'être une question d'actualité, s'inscrit d'ailleurs dans un processus historique. En effet, les relations entre l'UE et la Turquie se développent depuis cinquante ans en tout démontrant l'intérêt turc au projet européen.

La perspective de l'adhésion de la Turquie est presque aussi ancienne que le Traité de Rome signé en 1958. En fait, ce pays a présenté une demande d'association à la Communauté économique européenne (CEE) en 1959. C'est en 1963 que la signature du Traité d'Ankara a scellé l'Accord d'association entre la Turquie et la CEE. Malgré cet intérêt du côté turc pour devenir membre, il est possible d'observer une certaine réticence du côté de l'UE face à l'adhésion turque. Ceci laisse à croire que la Turquie n'est pas un pays candidat comme les autres.

En effet, il existe plusieurs éléments dans les relations entre l'UE et la Turquie qui démontrent que l'Union traite le processus de l'adhésion turque, d'une manière différente. Dans cette perspective, « le processus de négociations avec la Turquie diffère à plusieurs égards de ceux des précédents candidats à l'adhésion (Akagul, Vaner, 2005, p.126) » Le Conseil européen d'Helsinki a reconnu, en 1999, que la Turquie est un pays candidat à l'UE. On doit noter que la Turquie est le seul pays qui a attendu si longtemps pour obtenir le statut du candidat. Puis, le Conseil européen de Bruxelles a décidé d'ouvrir des négociations le 3 octobre 2005 avec l'avis favorable de la Commission. Toutefois, bien que l'objectif consiste à l'adhésion à terme, ces négociations sont ouvertes dont « l'issue ne peut pas être garantie à l'avance<sup>6</sup> ». Donc, même si les négociations avec la Turquie durent vingt ou trente ans encore, à la fin, l'Union peut très bien dire non à l'adhésion de ce pays. Ce qui explique d'ailleurs, la méfiance que la population turque a par rapport à la sincérité de l'UE dans les négociations.

De plus, dans le but de satisfaire les inquiétudes françaises et autrichiennes, on a précisé que si l'Etat n'est pas en mesure d'assumer intégralement ses obligations liées à la qualité de membre, l'Etat candidat sera ancré dans les structures européennes par le lien le plus fort possible<sup>7</sup>. La Turquie sera aussi plus contrôlée que ne l'ont été les précédents candidats à l'adhésion. En effet, tandis que la transposition de l'acquis communautaire dans le droit interne du pays candidat était suffisante pour clôturer les négociations d'un chapitre, dans le cas de la Turquie, la clôture est conditionnée par l'application de cette législation<sup>8</sup>. Ceci renforce l'idée que l'adhésion turque a une dimension et un sens différents des précédentes adhésions. De plus, les opposants à l'adhésion turque critiquent sévèrement la Turquie de ne pas respecter ses obligations au titre du pays candidat, malgré ses sérieux efforts de réformes.

Au niveau géographique et culturel, l'adhésion de la Turquie se prête à plusieurs contestations. L'Autriche, la France demeurent défavorables à l'adhésion turque à l'UE compte tenu des facteurs géographiques et culturels. En fait, ils prétendent que la Turquie n'est pas un pays européen, puisque 95 % du territoire de la Turquie et sa capitale se trouvent en Asie mineure. Il a aussi été défendu que l'Europe est fondé sur la culture judéo-chrétienne. Cette idée exclut automatiquement la Turquie, qui a une population majoritairement musulmane, du projet européen. L'adhésion d'un tel pays pourrait dénaturer l'identité culturelle européenne à cause de la différence des valeurs.

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> *Idem.*

<sup>8</sup> *Idem.*

La Turquie est accusée de ne pas respecter les critères d'adhésion, Ainsi, ses négociations d'adhésion ont été suspendues par la publication du rapport annuel d'évaluation, le 8 novembre 2006, qui critique sévèrement la Turquie sur plusieurs points. Ainsi, concernant le droit des minorités, la Commission européenne a remarqué que « les émissions en kurde à la télévision connaît des restrictions<sup>9</sup> ». De point de vue judiciaire, la Commission a également dénoncé les pratiques de la torture et que le système judiciaire turque ne fonctionnait pas de manière indépendante, impartiale et équitable<sup>10</sup>.

Pour pouvoir adhérer à l'Union, on demande la Turquie de satisfaire plusieurs exigences dans les domaines économique et politique. Sur le plan politique, les pays candidats doivent réussir le test de conformité au Critère Politique de Copenhague qui énonce des principes fondamentaux de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance. La Turquie est très souvent accusée de maltraiter et discriminer sa minorité kurde. En vue d'améliorer la situation des Kurdes, ce pays a adopté les réformes en 2002 et 2003 autorisent les émissions audiovisuelles ainsi que l'enseignement dans des langues autres que le turc et depuis 2004, les écoles privées enseignant le kurde ont vu le jour (Akagul, Vaner, 2005, p.29). Toutefois, ce pays est encore sévèrement critiqué par des instances européens de faire une discrimination à l'égard de sa minorité kurde<sup>11</sup>.

Sur le plan économique, la Turquie doit respecter les critères de Maastricht pour adhérer à l'UE. L'économie turque doit respecter les règles de l'économie de marché. Ces dernières consistent à l'ouverture aux échanges extérieurs, à l'adoption des règles de la concurrence, etc. concernant toutes les activités économiques<sup>12</sup>. Les instances européennes considèrent l'économie turque comme une économie « vulnérable à la volatilité et aux changements soudains dans la confiance des investisseurs »<sup>13</sup>. De plus, l'UE estime que la Turquie est une économie agricole en transition<sup>14</sup>. Egalement, les coûts de l'adhésion turque ont préoccupé les instances européennes qui ont présenté ce pays comme un pays pauvre et dépendant de l'aide de l'Union. Si bien que

« [...] au moment de l'entrée de la Turquie dans l'Union, toutes les provinces turques seront éligibles pour les crédits de cohésion [...] La Turquie deviendrait le premier bénéficiaire des fonds européens. Par ailleurs, son agriculture bénéficierait de la PAC et les transferts atteindraient 6,5 milliards de euros.<sup>15</sup> »

Enfin, la peur d'une immigration massive des travailleurs turcs vers les pays riches de l'Union a été à la source plusieurs inquiétudes concernant la libre circulation des personnes entre la Turquie et les autre pays de l'UE.

<sup>9</sup> Ronan Blaise, « Turquie-Union européenne : les raisons d'une rupture annoncée », 9 novembre 2006, [En ligne] <http://www.taurillon.org/Turquie-Union-Europeenne-les> (page consultée : 20. 10. 2007).

<sup>10</sup> *Idem.*

<sup>11</sup> Commission européenne, *Elargissement, Turquie-Profil politique*, [En ligne] [http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political\\_profile\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political_profile_fr.htm) (page consultée : 25. 10. 2007).

<sup>12</sup> Jean-Claude Verez; Jean-Raphael Chaponnière, « *Turquie et Union européenne : un défi réciproque* », Paris, Ellipses, 2005, p. 89.

<sup>13</sup> Commission européenne, [En ligne] [http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political\\_profile\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political_profile_fr.htm) (page consultée : 25. 10. 2007).

<sup>14</sup> *Idem.*

<sup>15</sup> Jean-Claude Verez; Jean-Raphael Chaponnière, *op. cit.*, p. 121.

### Turkish Studies

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic*  
Volume 10/2 Winter 2015



### *Analyse des débats selon l'approche constructiviste*

Comme on l'a démontré dans la partie précédente de notre travail, l'Union applique un traitement différent au processus de l'adhésion turque, de ceux de précédents candidats à l'adhésion. Dans cette optique, les arguments culturels et géographiques reviennent très souvent dans les débats concernant la Turquie comme des arguments qui illustrent la différence du candidat turc par rapport aux précédents candidats à l'adhésion.

Ainsi, plusieurs responsables européens se sont opposés à l'adhésion turque à travers les *actes de langages*. À cet égard, au plan géographique, l'adhésion et même la candidature de la Turquie à l'UE remettent en question les limites et les frontières de l'Europe et du projet de l'UE. L'argument géographique contre l'adhésion turque est ardemment défendu par les opposants européens. C'est ainsi que, en 2002 en tant que le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing s'est déclaré farouchement hostile à une telle possibilité : « la Turquie n'est pas un pays européen. Sa capitale n'est pas en Europe et elle a 95 % de sa population hors d'Europe, ce n'est pas un pays européen (Burdy, 2004, p.20) ». Il faut se rappeler que la Turquie était reconnu comme un pays candidat en 1999 et donc, cette déclaration a été faite contre un pays officiellement candidat à adhérer à l'UE. Sarkozy a aussi utilisé l'argument géographique puisque, « la Turquie est en Asie mineure. C'est la géographie. <sup>16</sup> »

On peut considérer ces affirmations contre l'adhésion turque comme *intersubjectives*. En effet, on tente de construire une certaine *structure idéationnelle* qui fixe les frontières de l'Europe et qui exclut la Turquie du projet européen. Bien que ses frontières soient assez clairement définies à l'ouest, au sud et au nord, puisque l'Europe est entourée d'eau ces trois faces, la définition des frontières européennes est plus problématique à l'est (Akagul, Vaner, 2005, p.15). Si bien que, les débats ne portent pas seulement sur l'intégration de l'Anatolie, mais aussi sur celle de la Russie. Il y a une autre preuve qui montre que les limites géographiques orientales de l'Europe concernant la Turquie sont plutôt des représentations et des constructions. En effet, le Chypre qui est plus à l'est qu'Ankara est entré dans l'Union.

De plus, les Ottomans ont établi leur domination pendant presque six siècles sur l'Europe centrale jusqu'aux frontières de l'Empire austro-hongrois. Si bien que l'Empire ottoman était considéré comme continuateur et héritier de l'Empire Byzantin et un facteur de stabilité (*pax ottomanica*) qui comptait. Par conséquent, le rôle joué par Constantinople-Byzance-Istanbul pendant deux millénaires dans l'histoire européenne, confirme « l'euro-péité » d'Istanbul (Burdy, 2004, p.148). Tout cela démontre que « les limites géographiques ne sont pas données par la nature, mais sont des productions culturelles (Aktar, 2004, p.87) ». Par conséquent, certains spécialistes considèrent qu'il existe un parallèle entre l'argument culturel et géographique puisque les deux ont été construits à travers les *actes de langages* par les opposants à l'adhésion turque.

« [...] Quant à l'argument géographique, il suit de près la distribution religieuse et sert en fait d'alibi pour rejeter le pays musulman. Il n'est pas très difficile de deviner quelle aurait été la position de l'Union par rapport à l'adhésion d'une Turquie avec d'importantes minorités arméniennes et grecques, autrement dit, chrétiennes. <sup>17</sup> »

<sup>16</sup> *Idem.*

<sup>17</sup> *Idem.*

Par conséquent, le rôle de l'identité culturelle est également important dans la question de l'adhésion turque, dans le sens qu'elle remet en question l'identité européenne et oblige les Européens à définir leur identité. Pour bloquer l'adhésion turque, on a également cherché à construire une *structure idéationnelle* qui exclut de la Turquie du projet européen en s'appuyant sur des arguments culturels. En effet, l'adhésion d'un tel pays majoritairement musulman pourrait dénaturer l'identité culturelle européenne. A cet égard, un député européen, Jean –Louis Bourlanges, a affirmé que « l'identité historique de l'Europe est indissociable [...] du modèle culturel et politique façonné par quinze siècles du christianisme (Akagul, Vaner, 2005, p.141). » Ce type d'*actes de langage* a été repris par d'autres responsables de l'UE. Max Gallo a confirmé que « s'il est vrai que l'Europe n'est pas un club européen, elle s'est souvent définie ainsi et cela fait partie de son histoire. L'Empire ottoman participe d'une autre histoire.<sup>18</sup> » L'ancien président de la République n'a pas à affirmer que « ceux qui ont le plus poussé à l'élargissement en direction de la Turquie sont les adversaires de l'Union européenne<sup>19</sup> ».

De plus, les propos de Bourlanges faits en 2004 mettent en évidence la perception qu'on cherche à construire une culture commune européenne tout en excluant la Turquie. Selon lui, « il ne suffit pas d'être chrétien, il faut être chrétien depuis quinze siècles pour être européen.<sup>20</sup> » Donc, la définition de l'Europe fait référence à des *structures idéationnelles* en lien avec la religion, l'histoire de façon à construire une différence identitaire. Ainsi, la façon dont les Européens définissent l'identité européenne ne reconnaît aucune place à un pays musulman dans l'UE, comme le montrent les paroles de Valéry Giscard d'Estaing : « la Turquie est un pays proche de l'Europe, [...] mais ce n'est pas un pays européen. En la faisant entrer, ce serait la fin de l'Union.<sup>21</sup> »

La suspension des négociations avec la Turquie, en 2006, ainsi que les contestations des Européens à l'adhésion turque ont été construites, de façon rhétorique, par les acteurs européens. De plus, il est possible de voir qu'à travers ce processus, une *structure idéationnelle* est façonnée. Ainsi, les instances européennes ont adopté des *actes de langage* dans leurs rapports annuels sur les progrès réalisés par la Turquie en vue de l'adhésion, qui présentent ce pays comme un pays qui n'est pas une démocratie à l'instar des pays membres de l'UE. En effet, elles ont estimé que la Turquie est un pays qui ne respecte pas les droits de ses minorités notamment ceux des Kurdes. Malgré les sérieux efforts et les améliorations importantes réalisés par les autorités turques, les *actes de langage* ont forgé une image négative concernant la situation démocratique de ce pays candidat. Sarkozy s'est opposé à l'adhésion turque

« comment aide-t-on la Turquie à aller vers la démocratie et la laïcité. Certains disent : « la meilleure façon de l'aider, c'est de l'intégrer à l'Europe ». Moi je répons : « attention, c'est un objectif parfaitement louable de vouloir

<sup>18</sup> *Idem.*

<sup>19</sup> Thierry de Montribal, « La question turque », Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, Paris, 7 juin 2004, [En ligne] [http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles\\_1036502931790/publi\\_P\\_publi\\_tdm\\_la\\_question\\_turque\\_1086775230581](http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles_1036502931790/publi_P_publi_tdm_la_question_turque_1086775230581) (page consultée : 25. 10. 2007).

<sup>20</sup> Didier Billion, *La Turquie : vers un rendez-vous décisif avec l'Union européenne*, Paris, Presse universitaire de France, 2004, p.98.

<sup>21</sup> Thierry de Montribal, [En ligne] [http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles\\_1036502931790/publi\\_P\\_publi\\_tdm\\_la\\_question\\_turque\\_1086775230581](http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles_1036502931790/publi_P_publi_tdm_la_question_turque_1086775230581) (page consultée : 25. 10. 2007).

### Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic  
Volume 10/2 Winter 2015



---

stabiliser et démocratiser la Turquie, mais pas au prix de la déstabilisation de l'Europe, d'un projet politique cohérent en Europe<sup>22</sup> ».

Donc, dans ce contexte, les actes de langage des responsables et des dirigeants européens, concernant l'*identité* politique de la Turquie, construisent une image qui n'est compatible ni avec la stabilité démocratique de l'Europe et ni avec l'identité politique européenne. Ici, il semble que cette image est plutôt une affaire de perception et essentiellement *intersubjective*. En effet, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie et la Slovaquie, sont devenues des membres à part entière de l'Union en 2004, malgré la persistance des lacunes en matière des droits de l'Homme. En fait, plusieurs membres des minorités russes qui vivent en Lettonie et en Estonie, ne possèdent pas la citoyenneté de ces pays et sont de jure apatrides (Aktar, 2005, p.96). Par contre, la minorité kurde de la Turquie possède la citoyenneté turque tout comme la majorité turque. La Slovaquie tout comme la République tchèque connaissent toujours des problèmes avec leurs populations Roma qui y sont considérés comme citoyens de second rang (Aktar, 2005, p.97). Malgré ces défaillances démocratiques et politiques, tous ces pays sont devenus membres à part entière de l'Union. En plus, il ne faut pas oublier que la Turquie est un pays qui est constitutionnellement laïc. Si bien que le régime kémaliste a voulu créer un Etat-nation qui coupe les liens avec le passé et qui embrasse les valeurs occidentales au dépens des valeurs religieuses traditionnelles (Kocaoglu, 2007, p. 1306).

D'ailleurs, l'opposition à l'adhésion turque a aussi été alimentée par des pratiques représentationnelles concernant l'*identité* de la Turquie au niveau économique y compris son poids démographique. Ainsi, on a utilisé des actes de langage qui affirment que la Turquie n'est pas un pays assez développé et ne met pas en place les réformes nécessaires à son adhésion. De plus, les *actes de langage* ont été utilisés par les responsables européens concernant les coûts d'adhésion de la Turquie à l'UE. En effet, en présentant la Turquie comme un pays très pauvre, on a mis l'accent, de façon rhétorique, sur les coûts élevés d'adhésion pour l'Union.

C'est ainsi que la Commission au Conseil et au Parlement a défendu que « pendant une longue période, [...] la Turquie pourrait prétendre à une aide importante au titre des Fonds structurels et du Fonds de cohésion au détriment d'un certain nombre de régions des Etats membres actuels (Verez, Chaponniere, 2005, p.122) ». De plus, les provinces turques seraient éligibles pour les crédits de cohésion. L'agriculture turque bénéficierait de la PAC. Toutefois, il faut savoir que la présente vague d'élargissement ne prévoit pas de larges subsides pour les nouveaux membres au titre de fonds structurels (Aktar, 2004, p.90). En ce qui concerne les subventions agricoles, vu les nouvelles dispositions de la Politique agricole commune (PAC), il n'en restera pas beaucoup lorsque la Turquie sera membre<sup>23</sup>. Il faut noter que l'ouverture et l'intégration de l'économie turque n'ont pas été soutenues ni par les subsides de Bruxelles, ni par l'arrivée importante de l'investissement direct étranger, tandis que ce qui a été le cas dans des pays comparables.

De plus, l'économie turque a des performances assez semblables à celles des dix pays qui ont adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004. Le produit intérieur brut (PIB) de la Turquie est d'environ 3000 euros si l'on occulte les variations des taux de change et de l'inflation (Billion, 2004, p.98). Tandis que ceux de la Roumanie et de la Bulgarie atteignent à peine 2000 euros, soit

---

<sup>22</sup> Présidence de la République française, *Visite du Président de la République en Bulgarie*, 4 octobre 2007 [En ligne] [http://www.elysee.fr/search?q=turquie&site=elyseev2&proxystylesheet=v2&output=xml\\_no\\_dtd&client=v2&lr=lang\\_fr&ie=utf8&oe=utf8&mode=html](http://www.elysee.fr/search?q=turquie&site=elyseev2&proxystylesheet=v2&output=xml_no_dtd&client=v2&lr=lang_fr&ie=utf8&oe=utf8&mode=html) (page consultée : 25. 10. 2007).

<sup>23</sup> *Idem*.

un tiers de moins.<sup>24</sup> Le PIB par habitant de la Pologne est à peu près 4000 euros<sup>25</sup>. Donc l'économie turque ne connaît pas un retard supérieur à celui des Dix, par rapport aux pays les plus riches de l'UE. On doit aussi se rappeler que c'est le dynamique qu'a généré l'Union dans sa périphérie, a permis, la croissance en Espagne, au Portugal, en Irlande et en Hongrie. L'adhésion de la Turquie peut produire les mêmes résultats, puisque le potentiel de croissance dans ce pays est très élevé.

À la lumière de ces informations, on comprend que les affirmations des instances européennes visent à créer une *structure idéationnelle* à partir de la construction de la situation économique de la Turquie. On vise à établir un parallèle entre le niveau économique de la Turquie et son impact négatif direct sur l'Union.

D'ailleurs, l'opposition à l'adhésion turque a été alimentée par la peur de l'arrivée des masses de chômeurs turcs en Europe. C'est aussi une image intersubjective qui vise à établir que le marché européen serait inondé par les travailleurs et les migrants turcs. En effet, il est bien connu que les pays comme la France et l'Allemagne élaborent leur stratégie vis-à-vis de la Turquie en fonction des attentes de leur politique interne. Puisque la plupart de leur population ne veut pas du tout supporter l'existence des gens pauvres venant de l'extérieur à l'Europe (Yılmaz, 2014, p.1698). Toutefois, il faut se rappeler que la majorité des anciens membres appliquent des restrictions dures à la libre circulation des personnes en provenance de nouveaux membres concernant la libre circulation des personnes, ce qui a été d'ailleurs le cas lors de l'adhésion du Portugal et celle l'Espagne. La phase de pré-adhésion et l'élargissement visent à préparer que les ressortissants des pays candidats préfèrent au bout du compte de rester vivre chez eux. L'Espagne, le Portugal et la Grèce ont adhéré à l'Union dans les années 80, leurs travailleurs ont voulu rester chez eux, au lieu de s'expatrier dans les pays les plus riches de l'Europe. Donc, plus le niveau de vie augmente dans les pays candidats, moins de travailleurs quitteront leur pays pour trouver un emploi à l'étranger.

### Conclusion

On a tenté d'analyser l'adhésion de la Turquie à l'UE selon une approche constructiviste. Notre analyse nous démontre que l'adhésion de la Turquie à l'Union est un sujet qui se prête à plusieurs contestations notamment dans les pays membres de l'Union. Les instances et responsables européens ont cherché à construire une certaine identité de la Turquie à partir de leurs valeurs et de leur perception. Ce qui nous permet de comprendre pourquoi, le processus de négociations de la Turquie diffère de ceux des précédents candidats à l'adhésion dans plusieurs domaines. Malgré son grand intérêt pour le projet européen et ses efforts pour remplir les exigences de l'Union, la Turquie n'est toujours pas un pays membre.

La culture judéo-chrétienne de l'Europe affirmée, à maintes reprises, par les Européens exclut la Turquie qui a une population majoritairement musulmane. Egalement, la position géographique de la Turquie est présentée comme un obstacle naturel à son adhésion. Toutefois, cet argument semble être intersubjectif et il vise à fixer les frontières est-européennes. En effet, cet argument ignore non seulement la présence des Ottomans pendant presque six siècles en Europe et mais aussi ses liens profonds avec les peuples européens. Au plan politique, on a défendu que la Turquie ne respecte pas le droit de la minorité kurde et n'est pas démocratique. C'est une des raisons pour lesquelles, les négociations d'adhésion ont été suspendues en 2006, un an après l'ouverture de celles-ci en 2005. L'image créée par les instances de l'UE concernant la démocratie turque est aussi une image intersubjective. Puisque, la Turquie a adopté plusieurs réformes

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> *Idem.*

politiques alors que les minorités russes qui vivent en Lettonie et en Estonie, ne possèdent même pas la citoyenneté de ces pays. L'économie turque est considérée comme une économie dépendant des crédits européen et faible face aux chocs externes. Cette idée est contestable et le produit d'une construction, si on prend en considération la performance et le potentiel de croissance de ce pays. La libre circulation des chômeurs turcs est une autre image créée et soutenue par les actes de langage. En effet, il est possible de mettre des restrictions dures à la libre circulation des travailleurs venant de nouveaux membres.

Ce tableau complexe résume assez bien comment l'UE a construit une certaine identité de la Turquie qui constitue un obstacle à plusieurs niveaux à son adhésion. Notre analyse nous démontre comment ces idées ou ces structures idéationnelles ont été construites de façon rhétorique. Enfin, on a recommandé à l'UE de faire un partenariat privilégié avec la Turquie. Considérant qu'un tel partenariat serait un moyen de changer des idées et des perceptions à travers une coopération économique, culturelle et politique, l'hostilité des Européens pourrait se transformer en une tolérance et une compréhension de ce pays candidat. En fait, l'interaction culturelle et la tolérance réciproque entre Turquie et l'Union seraient des atouts importants pour construire une identité européenne plus démocratique et inclusive (Baran, 2013, p.57). La Turquie continuerait également à adopter ses réformes et comprendrait mieux les normes et les valeurs européennes. Le partenariat privilégié serait un processus par lequel, et l'UE, et la Turquie pourraient mieux se connaître.

## BIBLIOGRAPHIE

### Études :

- AKAGUL, Deniz ; VANER, Semih *L'Europe avec ou sans la Turquie*, Paris, Éditions d'Organisation, 2005, 163 p.
- AKTAR, Cengiz, *Lettres aux turco-sceptiques : la Turquie et l'Union européenne*, Arles, Actes du Sud, 2004, 197 p.
- BILLION, Didier, *La Turquie : vers un rendez-vous décisif avec l'Union européenne*, Paris, Presse universitaire de France, 2004, 190 p.
- BURDY, Jean-Paul, *La Turquie est-elle européenne*, Paris, Editions Turquoise, 2004, 255 p.
- MACLEOD, Alex; DUFAULT, Evelyne; DUFOUR, F. Guillaume, *Relations internationales: théories et concepts*, Québec, Athéna éditions, 2004, 301 p.
- MACLEOD, Alex; O'MERA, Dan, *Théorie des relations internationales: contestations et résistances*, Québec, Athéna éditions, 2007, 515 p.
- VEREZ, Jean-Claude; CHAPONNIERE, Jean-Raphael, « *Turquie et Union européenne: un défi réciproque* », Paris, Ellipses, 2005, 176 p.

### Articles:

- AKGONUL, Samim, « La Turquie dans l'Union européenne ? », *Policy Paper 18*, Paris, Ifri, September 2005. [En ligne] [http://www.ifri.org/files/europe/PP\\_18\\_Akgonul.pdf](http://www.ifri.org/files/europe/PP_18_Akgonul.pdf) (page consultée: 25. 10. 2007).
- AKTAR, Cengiz, « Le partenariat privilégié avec la Turquie : le dernier combat d'arrière garde » *Humanité*, 15.03.2005 [En ligne] [http://www.humanite.fr/2005-03-15\\_Tribune-](http://www.humanite.fr/2005-03-15_Tribune-)

---

### Turkish Studies

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic*  
Volume 10/2 Winter 2015



- libre\_Le-partenariat-privilegie-avec-la-Turquie-le-dernier-combat (page consultée : 25. 10. 2007).
- BARAN, Murat, « Modernity and Modernization Understanding Emerging in Europe and A Sociological Historical Overview to The Reflections of These Understandings on Turkey » *Turkish Studies - International Periodical For The Languages, Literature and History of Turkish or Turkic* Volume 8/11 Fall 2013, p. 55-79.
- BLAISE, Ronan, « Turquie-Union européenne: les raisons d'une rupture annoncée », 9 novembre 2006, [En ligne] <http://www.taurillon.org/Turquie-Union-Europeenne-les> (page consultée: 20. 10. 2007).
- DE MONTRIBAL, Thierry, « La question turque », Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, Paris, 7 juin 2004, [En ligne] [http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles\\_1036502931790/publi\\_P\\_publi\\_tdm\\_la\\_question\\_turque\\_1086775230581](http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/articles_1036502931790/publi_P_publi_tdm_la_question_turque_1086775230581) (page consultée: 25. 10. 2007).
- KOCAOĞLU, Bünyamin, « Atatürk Dönemi Laiklik Uygulamalarına Yönelik Bazı Toplumsal Tepkiler » *Turkish Studies - International Periodical For The Languages, Literature and History of Turkish or Turkic*, Volume 2/4 Fall 2007, p.1297-1307.
- SEMO, Marc, « Turquie - Europe: le désamour », *Politique internationale*, n°113, Automne 2006, [En ligne] [http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id\\_revue=113&id=586&content=synopsis](http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=113&id=586&content=synopsis) (page consultée: 19. 10. 2007).
- Ministère des affaires étrangères et européennes, *Chronologie des relations entre l'Union européenne et la Turquie*, [En ligne] [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe\\_828/contours-europe\\_843/elargissement\\_848/turquie\\_5251/chronologie-turquie-ue\\_13757.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe_828/contours-europe_843/elargissement_848/turquie_5251/chronologie-turquie-ue_13757.html) (page consultée : 28.09.2007).
- Commission européenne, *Elargissement, Turquie-Profil politique*, [En ligne] [http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political\\_profile\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/turkey/political_profile_fr.htm) (page consultée: 25. 10. 2005).
- Présidence de la République française, *Visite du Président de la République en Bulgarie*, 4 octobre 2007 [En ligne] [http://www.elysee.fr/search?q=turquie&site=elyseev2&proxystylesheet=v2&output=xml\\_no\\_dtd&client=v2&lr=lang\\_fr&ie=utf8&oe=utf8&mode=html](http://www.elysee.fr/search?q=turquie&site=elyseev2&proxystylesheet=v2&output=xml_no_dtd&client=v2&lr=lang_fr&ie=utf8&oe=utf8&mode=html) (page consultée: 25. 10. 2007).
- TOUBON, Jacques, « Turquie: les avantages du partenariat privilégié », *le Figaro*, 24 novembre 2004, [En ligne] <http://www.umpeurope.org/Presse/Download/04-11/Toubon-Figaro-24-11.pdf> (page consultée: 15. 10. 2007).
- YILMAZ, Abdurrahman, « International Migration: Its Types, Causes and Effects », *Turkish Studies - International Periodical For The Languages, Literature and History of Turkish or Turkic* Volume 9/2 Winter 2014, p. 1685-1704.

---

**Citation Information/Kaynakça Bilgisi**

DURSUN, H.R., L'adhesion Turque Et L'union Europeenne: Une Approche Constructiviste, *Turkish Studies - International Periodical for the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic* Volume 10/2 Winter 2015, p. 269-282, ISSN: 1308-2140, www.turkishstudies.net, DOI Number: <http://dx.doi.org/10.7827/TurkishStudies.7527>, ANKARA-TURKEY

---

**Turkish Studies**

*International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic*  
Volume 10/2 Winter 2015

